

Je ne rattache pas entièrement mes remarques aux groupes syndiqués ou au mouvement syndical. Ils constituent un segment fort important de notre société. Que ferions-nous aujourd'hui sans les travailleurs syndiqués qui ont tout fait pour assurer une juste répartition de la prospérité au Canada? Néanmoins, nous avons ces oscillations du pendule qui ont un caractère extrême. Je ne prétends pas que le mouvement syndical ou les salariés syndiqués tels les enseignants, les propriétaires ou d'autres industries de service soient les seuls qui contribuent à l'inflation, mais j'estime que ce qu'il faut faire maintenant, c'est de maîtriser les coûts.

Dans un avenir prochain, je suis persuadé qu'on se rendra compte que le premier ministre a raison. Le refus de ne pas y aller de main morte est la seule critique que l'on entendra probablement à l'avenir. Je dois avouer que je n'ai pas de règle à calcul, même après avoir passé tant d'années dans les affaires, car je n'ai pas pu en trouver une qui indiquerait la multitude de variables qui se présentent tous les jours à l'homme d'affaires. En fait, j'ai appris à mes dépens que l'on parlait d'inflation lorsque les produits que j'achetais montaient. De même je peux vous assurer que j'ai toujours trouvé moyen d'échapper au banquier et au policier ou d'aplanir les difficultés lorsque le coût de production montait et j'en porte encore les marques.

En dépit des livres qu'écrivent les économistes, parfois même avant d'être sortis de l'école, je pense qu'il n'y a que trois façons de faire échec à l'augmentation des coûts de production. J'en parle maintenant, parce que l'exportation de nos produits se heurte à de très graves problèmes. Actuellement, les États-Unis nous imposent une surtaxe de 10 p. 100, mis à part les deux ou trois programmes très gênants qui ont été mis en vigueur récemment. Deux voies s'ouvrent à nous: nous pouvons nous tourner les pouces ou réagir.

Je le répète, je crois donc qu'il n'y a que trois manières de combattre la hausse des coûts de production. La première consiste à augmenter la productivité afin de réduire les coûts unitaires. La deuxième, c'est de diminuer les prix de revient à quelque autre niveau—je n'ai jamais vraiment trouvé lequel—et la troisième, d'augmenter le prix de vente, de sorte à maintenir la marge de bénéfice nécessaire au-dessus du coût à l'unité. Et maintenant nous nous trouvons dans une situation d'inflation. Je me souviens m'être un jour rendu compte qu'il était impossible, dans le domaine des affaires, de se maintenir en position statique: on avance ou on recule. Pour avancer, il faut engager des capitaux supplémentaires spéculatifs. J'hésite à employer ce terme ici, mais les capitaux que l'on engage proviennent, si vous me pardonnez l'expression, des bénéfiques. Oui, monsieur l'Orateur, le terme «bénéfice» est, à la Chambre, un terme obscène. Je n'ai jamais réussi à convaincre des fonctionnaires ou des salariés d'engager des capitaux: tout ce qu'ils voulaient, c'était des placements de père de famille, et je ne le leur reproche pas. Mais je m'aperçois, après toutes ces années passablement fructueuses, que je me trompais. J'aimerais vous citer un passage du journal *Progress* de Chilliwack.

• (12.50 a.m.)

**Des voix:** Bravo!

**Mr. Pringle:** C'est un des plus grands hebdomadaires du Canada. Je cite une déclaration de M. Tommy Douglas. Il a dit ceci:

Les profits ne sont pas générateurs d'emplois, malgré le point de vue du président Nixon, selon lequel «l'imposition de contrôles sur

[M. Pringle.]

tout, excepté les profits, créera des emplois». Au contraire, le fait de donner aux grandes sociétés le feu vert pour l'accumulation de profits plus substantiels en vue de stimuler l'économie n'aboutira qu'à une extension de l'automatisation, laquelle diminuera le nombre d'emplois.

«La redistribution du revenu est la clé du redressement économique», a-t-il ajouté.

Mince alors, je m'y suis pris drôlement mal! Tout mon capital et les nouveaux emplois provenaient de mes bénéfices. Je me suis alors demandé de quel revenu il parlait. Cette déclaration aurait pu être un lapsus freudien, mais, à tout le moins, il a dit à ses partisans que s'il en allait selon les vues du NPD, on distribuerait apparemment le revenu des adeptes de ce parti, à moins, bien sûr, que les partisans en question n'aient pas de revenu, ce dont je doute fort. Cependant, j'aimerais nuancer mon jugement en précisant qu'il s'agissait d'une cérémonie d'adieu organisée en l'honneur de Tommy Douglas et je suis sûr que nous sommes unanimes ici même pour lui exprimer nos meilleurs vœux au moment où il assume ses nouvelles fonctions dans les coulisses. Il a, à tout le moins, eu la bonne idée de se retirer dans les coulisses.

Les commentaires du nouveau leader du NPD (M. Lewis), ce passé-maître en arithmétique à rebours, m'ont intéressé. Je l'ai entendu dire que la réduction d'impôts de 3 p. 100 n'était pas appuyée sur une échelle graduée. Assurément, même lui doit se rendre compte que l'impôt sur le revenu des particuliers est entièrement gradué. Je lui dirai que si son traitement entraîne un impôt de 60 p. 100, il paiera maintenant 57 p. 100, que ceux qui paient 17 p. 100 en paieront 14 et que lorsque le bill aura force de loi trois quarts de millions de personnes ne paieront aucun impôt.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Le député permet-il que je lui pose une question?

**M. Pringle:** Permettez d'abord que je termine mon discours, après quoi je me ferai un plaisir d'essayer de répondre au député. Il y a une échelle très large entre 14 p. 100 et 57 p. 100. J'ai une idée de ce que le député va me demander et je veux réfléchir à une réponse.

Maintenant que le ministre des Finances a fourni la base qui doit vigoureusement relancer l'économie, le temps n'est-il pas venu pour tous ceux qui contribuent aux coûts—et j'insiste sur le mot «coûts», et je ne parle ni du balayer de parquet ni du manitou qui entasse de l'argent dans son coffre, mais plutôt de chacun de nous, de tous les Canadiens qui contribuent d'une manière ou d'une autre aux coûts—de faire un sérieux examen de conscience. Les Américains ont jeté le gant, non seulement à leurs clients, comme nous, mais aussi à l'intérieur de leur territoire. Il a été décidé qu'il faut arrêter la montée des coûts, non seulement des prix et des revenus, mais de tous les coûts.

Je suis ravi d'apprendre que les syndicats ouvriers américains ont décidé de collaborer avec leur gouvernement. Je me demande pourquoi il n'ont pas persuadé leurs filiales syndicales canadiennes de le faire lorsque le premier ministre (M. Trudeau) a demandé leur collaboration pour le Canada. Il semble donc qu'une tâche importante attend les néo-démocrates et je suis heureux d'être le premier à l'annoncer à la Chambre des communes. Après toutes ces années, je crois qu'ils peuvent rendre service aux Canadiens. Ils pourraient convaincre les syndicats, pour qui ils sont apparemment une sorte d'instrument politique, de se refréner, de renoncer aux demandes excessives d'augmentations et même de faire plus en prenant l'initiative et en donnant l'exemple aux autres Canadiens.